



EN MANCHETTES

DÉMOLITION DE BÂTIMENT

Pour la démolition d'un bâtiment, une demande d'autorisation doit être faite à l'inspecteur municipal.

Information page 3

OFFRES D'EMPLOI - CAMP DE JOUR



Le Centre des Loisirs de Saint-Narcisse est actuellement à la recherche de personnel pour son camp de jour.

Information pages 5 et 6

INSCRIPTION BASEBALL MINEUR - Mékinac-des Chenaux

Le baseball mineur regroupe les enfants de Saint-Narcisse, Saint-Stanislas et de Saint-Luc-de-Vincennes.

Information page 7

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022

- | | |
|---------------------|----------------------|
| • Mardi 11 janvier | • Mardi 5 juillet |
| • Mardi 1er février | • Mardi 16 août |
| • Mardi 1er mars | • Mardi 6 septembre |
| • Mardi 5 avril | • Mardi 4 octobre |
| • Mardi 3 mai | • Mardi 1er novembre |
| • Mardi 7 juin | • Mardi 6 décembre |



Enfin de la lumière !!!

Le mois de février tire à sa fin ! Même si la marmotte a vu son ombre et annonce un printemps tardif, on commence à ressentir plus de douceur dans la température. Les heures de lumière augmentent tant le matin que le soir. Le printemps s'approche doucement. Et ça fait du bien ! Malgré que Dame nature nous offrira très certainement quelques bonnes bordées dans les semaines à venir.

En plus, au cours des dernières semaines, le gouvernement du Québec nous a présenté un plan de déconfinement et un retour à la vie « normale » de façon graduelle jusqu'au 14 mars prochain. Les obligations et contraintes tombent rapidement, dont l'obligation de présenter le passeport vaccinal, les limites quant aux rassemblements, le retour des spectacles et des festivals partout au Québec. Là aussi, on voit la lumière !

Il nous faudra continuer d'être résilients dans les mois à venir parce qu'avec la levée des restrictions, nous continuerons d'affronter certaines difficultés : pénurie de main-d'œuvre, rareté de marchandises, explosion des prix, inflation. Alors, je vous invite à continuer de faire preuve de Solidarité envers nos commerçants locaux et leurs employés qui font tout en leur possible pour se relever des pertes financières encourues. Soyons gentils avec eux ! Encourageons-les ! Au final, c'est toute la communauté qui gagne d'acheter local !

La tour cellulaire enfin en fonction : un bel ajout de service pour notre communauté !

Quel bonheur que d'avoir pu constater que le vendredi 28 janvier en fin d'avant-midi, la tour cellulaire de Bell s'est ENFIN allumée !!! Tellement de démarches réalisées pour faire avancer ce dossier ! Tellement de discussions avec nos représentants gouvernementaux pour tenter d'obtenir des réponses ou des contacts ! Tellement de discussions avec les citoyens qui ne comprenaient pas que nous soyons privés d'un service aussi essentiel aujourd'hui !

Nous avons obtenu une amélioration appréciable du signal cellulaire, même si nous avons espéré une meilleure couverture dans les extrémités de nos rangs. Les cartes de rayonnement prévu qui nous ont été présentées laissaient entrevoir une bonne couverture dans l'ensemble de notre municipalité, mais force est de constater qu'une amélioration pourrait être apportée à la puissance du signal. Selon les informations obtenues, la tour aurait un rayonnement d'environ 5 km.

Responsable recherché(e) pour la Maison des jeunes

Le Centre des Loisirs est à la recherche d'un(e) responsable de la Maison des jeunes. Notre responsable s'étant trouvé un travail plus régulier, nous devons maintenant combler ce poste. Si le défi vous intéresse, vous pouvez communiquer avec madame Lucie Désaulniers, technicienne administrative au 418-328-8645, poste 2221. Elle pourra répondre à vos questions. La tâche consiste à la réalisation d'activités d'animation à la Maison des jeunes, à assurer le respect des consignes et des équipements. La Maison des jeunes se veut un lieu de divertissement pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Guy Veillette, maire

Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire

| | |
|------------------------------|-----------------------------|
| Catherine Bourget, siège # 1 | Nathalie Jacob, siège # 2 |
| Michel Larivière, siège # 3 | Jocelyn Cossette, siège # 4 |
| Kim Mongrain, siège # 5 | Gilles Gauthier, siège # 6 |

CHANGEMENT D'ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Pour faire le changement d'adresse auprès de la municipalité, vous n'avez qu'à télécharger le **formulaire de corrections ou de changement d'adresse**

et nous le retourner :



Par la poste : 353, rue Notre-Dame
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Par courriel à : municipalite@saint-narcisse.com

Par téléphone : à Lucie Désaulniers au **418-328-8645** poste 2221

Paiement de votre compte de taxes sur « AccèsD » - Procédure



Paiement par Internet



Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte en prenant soin d'inclure seulement trois zéros à la fin.

Nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, afin de vous assurer que votre paiement nous parvienne correctement. Il est de votre responsabilité de vérifier que le paiement a bien été reçu par la municipalité.

Mode de paiement : Accès D - Interac - Chèque - Comptant
Il est possible de payer vos taxes directement au bureau municipal.



Date d'échéance de paiement :

- 30 mars 2022
- 1er juillet 2022
- 1er octobre 2022



Démolition de bâtiment

Pour chaque projet nécessitant la démolition d'un bâtiment, une demande d'autorisation doit être faite à l'inspecteur municipal. Cela concerne autant les bâtiments principaux que bâtiments secondaires (garage, grange, remise, etc.)



DEMOLITION

Des changements à la Loi sur le patrimoine culturel qui sont en vigueur depuis mai 2021 font en sorte qu'il est maintenant obligatoire pour la municipalité de faire approuver chaque demande de démolition par le ministère de la Culture et des Communications pour des bâtiments qui ont été construits avant 1940.

Des délais pouvant aller jusqu'à 90 jours pour l'approbation des demandes sont à anticiper. Soyez prévoyant et envoyez-nous vos demandes le plus tôt possible pour éviter les retards.

Considérez aussi que quiconque procède ou fait procéder à la démolition d'un immeuble cité conformément à la Loi sur le patrimoine culturel ou dans un site patrimonial sans les autorisations nécessaire est passible d'une amende d'au moins 10 000\$ et d'au plus de 250 000\$. L'amende peut être jusqu'à 1 140 000\$ dans le cas d'une démolition par une personne morale.

PERMIS, CERTIFICAT ET DÉCLARATION DE TRAVAUX



Vous avez besoin d'un permis ou de renseignements concernant des travaux de construction, rénovation ou de démolition ?

Vous désirez des informations en matière d'urbanisme et environnement ?

Communiquez avec l'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement, monsieur Sébastien Blanchette. Il se fera un plaisir de vous aider.

Vous pouvez le joindre au bureau municipal le lundi, le mardi et le vendredi entre 8 h 30 et 12 h et 13 h et 16 h.

Par téléphone : **418-328-8645 poste 2224**

Par courriel : inspecteur@saint-narcisse.com



**COORDONNATEUR
OU
COORDONNATRICE
DE CAMP DE JOUR**

- ➔ Tu as le sens de l'organisation et du leadership;
- ➔ Tu as l'esprit d'équipe;
- ➔ Tu es dynamique et créatif ou créative;

Nous avons besoin toi !!!

Envoie ton CV et une lettre de motivation par courriel à : **municipalite@saint-narcisse.com** ou communique avec madame Lucie Désaulniers par téléphone au **418-328-8645 poste 2221.**





Animateurs et/ou animatrices de camp de jour recherchés !!!

HEY TOI !!



-  Tu as le goût de passer un bel été avec des jeunes sympas !!!
-  Avoir toutes tes soirées et tes week-ends à toi !!
-  Animer avec la meilleure équipe qui soit !!

Cet emploi est pour toi !!!

-  Envoie ton CV et une lettre de motivation par courriel à : **municipalite@saint-narcisse.com** ou communique avec madame Lucie Désaulniers par téléphone au **418-328-8645 poste 2221**.



BASEBALL MINEUR - Session été/automne 2022



Rejoins l'équipe des **TNT** de Saint-Narcisse

INSCRIPTIONS saison baseball 2022

Faites vite, vous avez jusqu'au 15 avril pour inscrire vos enfants.

La saison de baseball arrive à grands pas! Il est temps d'inscrire vos enfants (garçon ou fille).

Comme l'an passé, les joueurs provenant de Saint-Luc-de-Vincennes et de Saint-Stanislas seront regroupés avec ceux de Saint-Narcisse.

La ligue constituera un calendrier des parties qui seront disputées à St-Narcisse ou dans les autres municipalités de Mékinac et des Chenaux. Des pratiques seront planifiées en début de saison.

Détails pour l'inscription, groupes d'âge (âge au 30 septembre 2022)

Novice, âgé de 6 ou 7 ans

Atome, âgé de 8 ou 9 ans

Moustique, âgé de 10 ou 11 ans

Pee-Wee, âgé de 12 ou 13 ans

Bantam, âgé de 14, 15 ou 16 ans

**TIRAGE d'une (1) inscription gratuite
pour les enfants inscrits avant le 15 avril**

COMMENT S'INSCRIRE? Envoie un courriel à celined14@hotmail.com incluant les informations suivantes : Nom du parent, # de téléphone, nom et date de naissance de ou des enfants.

L'inscription est au coût de 55 \$. Rabais de 10,00\$ pour les enfants supplémentaires de la même famille.

Un nombre minimum de joueurs est requis ainsi que l'identification de coachs pour qu'une équipe par groupe d'âge soit constituée.

NOUS RECHERCHONS : ➡ Coachs, assistants-coachs

➡ Marqueurs

➡ Arbitres

Tu as envie de t'impliquer, une formation te sera offerte. Écris à celined14@hotmail.com

Tu as une question, viens la publier sur la page



Baseball mineur Saint-Narcisse





URGENT ! URGENT !

Le service de popote roulante de Saint-Narcisse est toujours à la recherche d'une **équipe** de deux précieux bénévoles, **un mardi avant-midi par mois**, pour cuisiner de simples et délicieux repas pour les aînés de la communauté.

VOTRE IMPLICATION EST ESSENTIELLE !

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Camille Cossette au **418-328-8600 poste 201**.

Nous attendons votre appel !

SERVICE D'IMPÔT BÉNÉVOLE

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
418-328-8600 POSTE 201

PRÉCISIONS:

Pour les résidents de:

Saint-Narcisse, St-Stanislas, St-Maurice et
St-Luc-de-Vincennes

Vous devez avoir un **revenu brut** pour 2021 ne dépassant pas 35 000\$ pour une personne seule et 45 000\$ pour un couple ou une famille monoparentale avec un enfant.

Nous ne faisons pas de déclaration d'impôt dans les situations suivantes:

Revenu de travailleur autonome ; Revenus et dépenses d'entreprise ou de location ; Faillite ; Personnes décédées.



CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DE LA MORAINÉ



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE !**

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répît à domicile

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org

PROGRAMMATION MARS 2022

Formation « Aider l'autre sans se perdre » : Un des grands défis de l'aidant consiste à prendre soin d'un proche tout en tenant compte de ses propres besoins. D'ailleurs, comment soutenir une personne vulnérable si l'on est à bout de souffle ? Il importe donc d'identifier les pièges de la résonance émotionnelle, de l'évitement et du stress du sauveur afin de les éviter. Ces ateliers visent à vous outiller pour devenir un accompagnant serein et rassurant. Pour proches aidants seulement.

Les vendredis 4,11,18 et 25 mars 13 h 30 à 15 h 30 **en virtuel**

*Inscription obligatoire | Places limitées



Vous devez pouvoir être présent aux 4 rencontres pour participer. inscriptionsaidants@hotmail.com.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS



Café-rencontre « Quotidien du proche aidant » : Ces rencontres (indépendantes l'une de l'autre) se veulent un lieu de partage et d'apprentissage pour les proches aidants. Plusieurs sujets seront abordés en lien avec vos inquiétudes et votre réalité de proche aidant. Vous aurez l'occasion d'échanger et de vous outiller en toute confiance.

Les lundis à 9h30

7 mars à Sainte-Thècle au **local** 213
14 mars à Saint-Luc (2^e étage)

21 et 28 mars en **virtuel** (# réunion 206 588 1781)

Café-jasette : Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Mardi le 22 mars 13 h 15 Saint-Luc-de-Vincennes (2^e étage)



Jeudi le 24 mars à 13 h 15 Sainte-Thècle (217)

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS



Aider sans s'épuiser « L'humanité dans les soins » : Durant cet atelier nous aborderons la situation de vulnérabilité dans laquelle peut se retrouver une personne aux prises avec des problèmes de santé ainsi que de la délicatesse nécessaire au maintien de son respect et de sa dignité.

Mardi le 29 mars 13 h 15 Saint-Luc-de-Vincennes (2^e étage)

Jeudi le 31 mars à 13 h 15 Sainte-Thècle (217)



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan 1 855 284-1390 (sans frais)

Sainte-Thècle: 301, rue Saint-Jacques (local 207) et Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage)



Remerciements

Merci à Huguette Samuel, Serge Cossette et Michel Marquis pour les belles décorations qui ont permis de souligner la Saint-Valentin.

Céline Gervais,
Comité d'embellissement





FADOQ SAINT-NARCISSE - Reprise graduelle des activités.

Dîner le 17 mars 2022 à midi, suivi du bingo au centre communautaire.

Les consignes de la COVID-19 seront les mêmes que dans les restaurants.

** 50 personnes maximum**

Nous sommes heureux et impatients de vous revoir !!

Solange Boutet, présidente

418-328-3961



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX INC.

100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0, Tel: (418) 325-2120

Nos activités de retour en présence !

Cafés-rencontres

7 mars, Saint-Narcisse et 9 mars, La Pérade – 9 h 30, Au-delà du stress

21 mars, Saint-Narcisse et 23 mars, La Pérade – 9 h 30, Partage de recettes

Histoire de famille 6-12 ans

Inscriptions en mars

Prenez un moment de créativité avec votre enfant pour confectionner un livre relatant l'histoire de votre famille. À travers nos ateliers, vous découvrirez l'importance de la lecture.

Papa en action

19 mars, 10 h à 12 h, Écurie Gaetany

Places limitées, collation servie sur place.

Soirée entre Pères

Dès le 30 mars – 19 h, La Pérade, groupe ouvert

Parce que c'est important de garder le contact, viens discuter entre pères.

Explore avec papa, tous les mois

Testez nos diverses activités scientifiques et mécaniques avec vos enfants. Tous les pères participants se rendent éligibles au tirage mensuel. Pour tous les détails, suivez les pages Facebook *Papa en action MRC des Chenaux* et *Maison de la famille Des Chenaux*.

Consultez la page Facebook *Maison de la famille Des Chenaux* pour toutes les informations.



CARTE INTERACTIVE

TÉLÉCHARGEZ LA NOUVELLE CARTE TOURISTIQUE !!

Téléchargez la carte pour connaître les destinations touristiques, plein air, gourmandes, patrimoniales et culturelles!

Certains attraits ont été mis à jour ainsi que le visuel de la carte.

<https://tourismedeschenaux.ca/carte-interactive/>





Ouvert tous les mercredis
De 10 h à 12 h, 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Nous voilà déjà rendus à la **Semaine de relâche** et vous cherchez sans doute **des activités** pour votre famille! A cette occasion, nous ferons une journée **Portes ouvertes à la bibliothèque spécialement pour les familles le mardi 1^{er} mars** (de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00). Vous pourrez aussi venir nous visiter à notre ouverture régulière, le mercredi 2 mars (horaire indiqué dans le cercle).

**PORTES OUVERTES****MARDI 1^{ER} MARS**

Nous désirons vous offrir **trois cartes Accès-Musée** qui sont disponibles pour vous et votre famille. **Une carte donne accès gratuitement pendant 2 semaines** à une ***Famille** aux musées et institutions participants (**voir liste ci-dessous**). ***Famille : 1 à 3 enfant(s) de moins de 18 ans accompagné(s) de 1 à 2 adulte(s)**. (*Les modalités d'accès d'un musée à l'autre peuvent être différentes et il est donc **préférable de communiquer avec le musée** avant de s'y rendre et se prévaloir des privilèges de la carte.*)

Comment vous en procurez une ? (Premier arrivé, premier servi) **Il suffit de vous présenter sur place mardi 1^{er} mars au comptoir** de la biblio avec votre carte d'abonné. Si vous n'êtes pas membre de celle-ci, nous pourrons vous créer votre carte. **(Tous nos services sont gratuits!)** **Notre adresse : B-511, rue Massicotte, Saint-Narcisse, (418) 328-4430**. Si vous n'avez pas la chance d'en obtenir une, **vous pouvez utiliser notre liste afin de vérifier avec ces institutions les activités proposées pour la Relâche!**



CARTE ACCÈS-MUSÉE - Musées et institutions participants ([Réserver avant votre déplacement](#))

Boréal - 819 372-4633
 * Espace Pauline-Julien - 819 693-2627
 Centre de la biodiversité du Québec - 819 222-5665
 * Centre d'exposition Léo-Ayotte - 819 539-1888, poste 232
 * Centre d'exposition Raymond-Lasnier - 819 372-4614
 Cité de l'Énergie - 819 536-8516
 Domaine seigneurial Sainte-Anne - 418 325-3522
 (ouvert en été)
 * Galerie d'art du parc - 819 374-2355
 Maison Rocheleau - 819 372-4623
 Manoir Boucher de Niverville - 819 372-4531
 Moulin Michel de Gentilly - 819 298-2882
 Musée POP - 819 372-0406
 Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac - 819 377-1396
 (ouvert en été)
 Musée des cultures du monde - 819 293-6148
 Musée des Ursulines - 819 375-7922
 Vieux presbytère de Batiscan - 418 362-2051
 (ouvert en été)

* **Gratuit en tout temps** www.familletoutinclus.ca (**Visitez ce site plein d'idées et d'amusement!**)

Au plaisir de vous recevoir bientôt ! Louise M. et l'équipe dynamique de bénévoles! 🧡





MISE EN GARDE – Prévention de la Fraude

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'une fraude et appelle à votre vigilance lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant «conseiller», «enquêteur» ou autre représentant soi-disant du gouvernement ou si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide, confirmez la situation en parlant à d'autres proches.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent débuter leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but ? Vous mettre en confiance!
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - **Ne supposez JAMAIS** que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact, il pourrait être TROMPEUR. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour vous tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
 - **Un courriel provenant d'un fournisseur de services (électricité, impôts, etc) peut aussi être frauduleux** si on vous demande de mettre à jour vos informations. Dans ce cas, ne répondez pas au courriel et appelez la compagnie en question pour vérifier.
- **On vous presse d'acheter des cartes-cadeaux pour collaborer à l'enquête OU d'effectuer un transfert d'argent OU encore on vous demande de remettre vos cartes dans une enveloppe en raison de la pandémie?**
 - **Refusez.** N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistant ou recourir à des fausses menaces (vous mettre en état d'arrestation) pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucun organisme gouvernemental n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression indue pour de telles demandes.
 - **Méfiez-vous** si un membre de la famille vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant. Les fraudeurs peuvent demander à la personne d'acheter des cartes iTunes ou autres cartes prépayées et ensuite de leur fournir les codes de ces cartes.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire)** ou communiquez avec votre service de police local.
- Signalez la fraude ou la tentative de fraude au Centre antifraude du Canada: 1 888 495-8501.



Que faire si l'eau de mon puits est contaminée ?

Présence de coliformes totaux dans mon eau

La présence de coliformes totaux renforce l'importance de faire des analyses, d'apporter les correctifs appropriés pour prévenir toute contamination fécale éventuelle et de faire un suivi régulier de la qualité de l'eau. Si une nouvelle analyse confirme la présence de coliformes totaux en des concentrations excédant les normes (au-delà de 10 ufc/100 ml), il s'avère alors pertinent d'effectuer un traitement choc de désinfection du puits.

Présence de bactéries E. coli ou entérocoques dans mon eau

L'eau potable ne doit contenir aucune trace de bactéries E. coli ou entérocoques. Si c'est le cas, il est essentiel de maintenir cette eau en ébullition durant au moins une minute avant de la consommer. Il faut également utiliser de l'eau bouillie pour faire les glaçons, préparer les breuvages et les aliments pour bébé, laver les aliments qui seront mangés crus, se brosser les dents ou encore pour donner le bain aux bébés. Ces recommandations doivent être suivies jusqu'à ce que des analyses subséquentes révèlent la conformité de l'eau par rapport aux normes. Il est recommandé aussi de procéder à un traitement choc de désinfection du puits, d'identifier la source de contamination fécale et d'apporter si possible les correctifs appropriés.

La désinfection d'un puit s'effectue de la façon suivante :

1. Nettoyer le puits, si possible, à l'aide d'une puisette afin d'enlever les corps étrangers, les dépôts, les matières animales ou végétales, etc.
2. Verser dans le puits de l'eau de Javel selon les quantités mentionnées dans le tableau suivant (page suivante), intitulé « Quantité requise d'eau de Javel pour la désinfection d'un puits ».
3. Mélanger l'eau de Javel avec l'eau du puits et, si possible, laver et brosser la paroi intérieure. On peut également raccorder un tuyau d'arrosage au robinet le plus proche et rincer la paroi intérieure du puits, afin d'assurer un mélange complet du chlore et de l'eau dans tout le puits.
4. Ouvrir tous les robinets. Lorsque l'odeur du chlore est perceptible, arrêter la pompe et fermer les robinets.
5. Attendre 24 heures avant de faire circuler l'eau dans les tuyaux.
6. Effectuer par la suite une purge prolongée en laissant couler l'eau jusqu'à ce que l'odeur de chlore disparaisse. Ouvrir ensuite tous les robinets pour rincer complètement la tuyauterie.
7. Procéder à de nouvelles analyses de l'eau une semaine suivant la désinfection et quatre semaines plus tard, afin de savoir si l'eau répond aux normes de qualité.



GROUPE
Environex

Emblème de qualité de vie

Quantité requise d'eau de Javel pour la désinfection d'un puits⁽¹⁾

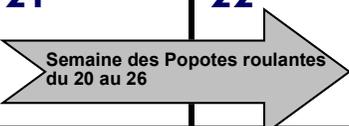
| Puits de surface | | | | | | | |
|---------------------------------|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Diamètre du puits (millimètres) | Profondeur d'eau dans le puits (mètres) | | | | | | |
| | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 |
| Millilitres d'eau de Javel | | | | | | | |
| 914 | 700 ml | 1 000 ml | 1 300 ml | 1 600 ml | 2 000 ml | 2 300 ml | 2 600 ml |
| 1067 | 900 ml | 1 400 ml | 1 800 ml | 2 200 ml | 2 700 ml | 3 100 ml | 3 600 ml |
| 1219 | 1 200 ml | 1 800 ml | 2 300 ml | 2 900 ml | 3 500 ml | 4 000 ml | 4 700 ml |
| 1372 | 1 500 ml | 2 200 ml | 3 000 ml | 3 700 ml | 4 400 ml | 5 200 ml | 5 900 ml |
| 1524 | 1 800 ml | 2 700 ml | 3 700 ml | 4 600 ml | 5 500 ml | 6 400 ml | 7 300 ml |
| 1676 | 2 200 ml | 3 300 ml | 4 400 ml | 5 500 ml | 6 600 ml | 7 700 ml | 8 800 ml |
| Puits tubulaire ou artésien | | | | | | | |
| Diamètre du puits (millimètres) | Profondeur d'eau dans le puits (mètres) | | | | | | |
| | 15 | 30 | 45 | 60 | | | |
| Millilitres d'eau de Javel | | | | | | | |
| 50 | 30 ml | 60 ml | 90 ml | 120 ml | | | |
| 65 | 50 ml | 100 ml | 150 ml | 190 ml | | | |
| 76 | 60 ml | 140 ml | 200 ml | 270 ml | | | |
| 89 | 90 ml | 190 ml | 280 ml | 400 ml | | | |
| 102 | 120 ml | 250 ml | 370 ml | 500 ml | | | |
| 127 | 190 ml | 380 ml | 570 ml | 800 ml | | | |
| 152 | 270 ml | 540 ml | 820 ml | 1 100 ml | | | |

⁽¹⁾ : On recommande une concentration de 50 mg/l de chlore libre pour assurer une désinfection efficace d'un puits existant (utiliser une eau de Javel à 5 %, que l'on trouve sur le marché, en vérifiant bien la concentration).

Pour un nouveau puits, les volumes d'eau de Javel inscrits doivent être multipliés par 5, puisqu'on recommande une concentration de 250 mg/l de chlore libre.

Site internet: www.saint-narcisse.com
 Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com

Facebook: [Municipalité Saint-Narcisse](https://www.facebook.com/MunicipaliteSaintNarcisse)
 Téléphone : 418-328-8645

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|--|---|--|---|---|-----------|
|  | | 1  Conseil 19 h 30 ÉTAB salle multi | 2 | 3  | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13  On avance d'1h! | 14 | 15  | 16 | 17 FADOQ Dîner Bingo  | 18 Date de tombée pour recevoir vos infos  | 19 |
| 22 Arrivée du printemps  |  Semaine des Popotes roulantes du 20 au 26 | | 23 Viactive 9 h 30 Salle municipale | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 Viactive 9 h 30 Salle municipale | 31 | Le 1 ^{er} versement des taxes municipales est payable le 30 mars. | |

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

Le personnel municipal

| Administratif | Travaux publics | Personnel de soutien |
|---|---|--|
| Stéphane Bourassa, directeur général | Guy Trépanier, responsable de l'entretien mécanique | Louise Martineau, responsable bibliothèque |
| Johanne Ringuette, directrice générale adjointe | Sylvain Quessy, journalier et opérateur | Yves Brouillette, journalier et espaces verts |
| Lucie Désaulniers, technicienne administrative | Marc Lahaie, journalier et opérateur | Pierre Baril, parc et esp. verts David Magny, resp. patinoire |
| Sébastien Blanchette, inspecteur municipal | François Trudel, journalier et opérateur | Guy Gervais, directeur Service incendie |

LE MEILLEUR SE TROUVE CHEZ NOUS!



ALERTES MUNICIPALES

Afin d'être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez-vous sur notre site Web à l'adresse suivante :

www.saint-narcisse.com